

Questionnaire d'auto-évaluation  
sur les logiciels libres et les contenus ouverts



[CC-by-sa](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) © G. Ouvradou 2010

Ce questionnaire est destiné à vous permettre de cerner vos connaissances préalables du domaine couvert par le cours. Il vous est demandé de le remplir en début du cours puis d'y revenir au fil du cours lorsque vous détecterez des compléments ou des corrections à apporter à vos réponses initiales. Comptez environ 10 à 15 minutes pour le compléter.

À l'issue du cours, nous ferons un petit debriefing collectif sur la base de ce questionnaire.

Les questions	Vos réponses : 1) avant le cours : en vis-à-vis de la question, 2) pendant le cours : ligne en dessous
Connaissez-vous la définition d'un logiciel libre ? Si oui indiquez la.	
Même chose pour la définition d'un standard ou format ouvert	
Que confère le Droit d'auteur au créateur d'une œuvre de l'esprit (ex : un roman, une photo) ?	

<p>La création d'un logiciel est-elle soumise au régime de droit d'auteur (propriété intellectuelle) ou à celui des brevets (propriété industrielle) ? Précisez la différence.</p>	
<p>Qu'est ce qui différencie logiciel libre et logiciel propriétaire au plan du droit des utilisateurs et des clients ?</p>	
<p>De ce même point de vue, quels sont les points communs entre logiciel libre et logiciel propriétaire ?</p>	
<p>L'auteur d'une œuvre de l'esprit, peut -il changer le droit d'auteur qui s'applique à sa création ? Si oui comment ?</p>	
<p>Qu'est-ce que l'interopérabilité ? Quelles sont les attitudes qui la favorisent ? Quelles sont les attitudes qui l'affaiblissent ?</p>	